

2018-5291
2019-02-26

POWER SHOT

INSECTICIDE POUR PUNAISES DES LITS

tue aussi les puces et les insectes volants & insectes rampants

AÉROSOL D'AMBIANCE ET DE CONTACT, ET TRAITEMENT DES FENTES ET
FISSURES

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : D-phénothrine 0,20 %
Tétraméthrine 0,20 %

N^o D'HOMOL. 30285 L.P.A.

ATTENTION



EXPLOSIF

CONTENU NET : 50-600 g

DCG Vision Marketing & Sales International Ltd.
222 Worthington Street West North Bay
Ontario, Canada P1B 3B4
705-497-0772

[Pulvérisation 360°]

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Tenir la bonbonne en position verticale pour vaporiser le produit. Tenir la bonbonne, la buse orientée loin de soi. Appuyer sur la valve et vaporiser légèrement le produit à partir d'une distance de 20 à 25 cm (8 à 10 pouces). Utiliser le tube d'extension/applicateur pour les endroits difficile d'accès. Toujours tester un endroit avant de procéder au traitement. Vaporiser le produit dans un endroit moins en évidence pour déterminer s'il tache ou décolore la surface. Évaluer la zone d'essai lorsque le produit est sec. **NE PAS** traiter le linge de lit. **NE PAS** traiter les vêtements. **NE PAS** utiliser les articles tant que le produit n'est pas sec. **NE PAS** traiter les animaux de compagnie.

Ne pas utiliser la tétraméthrine dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents.

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR :

PUCES : Vaporiser le produit sur les endroits où l'animal se couche et le plancher autour de ceux-ci, mais pas sur les meubles ni sur les tapis que touchent régulièrement les personnes. Remplacer la vieille litière par une nouvelle litière propre après le traitement. **NE PAS VAPORISER LE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.**

INSECTES VOLANTS : Mouches, moucherons, moustiques, frelons, guêpes, aleurodes (plantes d'intérieur seulement) et petites mites volantes. Fermer toutes les portes et fenêtres puis vaporiser le produit vers le haut et dans le centre de la pièce en lents mouvements circulaires. Vaporiser 5 à 10 secondes dans une pièce de dimensions moyennes. Diriger le brouillard dans les endroits où se trouvent les insectes. Quitter les lieux pendant au moins 15 minutes et aérer la pièce avant d'y revenir. Vaporiser le produit autour des luminaires.

Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles. Ce produit ne peut être utilisé que pour les guêpes jaunes, frelons et guêpes.

INSECTES RAMPANTS : Fourmis, anthrènes des tapis, mille-pattes, chenilles, blattes, grillons, puces, lépismes argentés, perce-oreilles, cochenilles et araignées. Vaporiser le produit sur autant d'insectes que possible en plus de vaporiser à fond sur tous les endroits de la pièce qui peuvent abriter ces ravageurs. Porter une attention particulière aux fentes, surfaces cachées sous les éviers, derrière les cuisinières et les réfrigérateurs, aires d'entreposage et partout où ces ravageurs peuvent se cacher. Pour tuer les fourmis, traiter les portes, le pourtour des cadres de fenêtre, les pistes de fourmis et autres zones d'accès.

Pour les insectes indiqués ci-dessus, vaporiser le produit sur le pourtour des cadres de porte et de fenêtre à l'intérieur et à l'extérieur. À l'extérieur, une application de périmètre / bande est faite en bande de moins de 1 mètre de largeur

NE PAS APPLIQUER dans le cadre d'un traitement généralisé. **SEULE** une application le long d'un périmètre, une application localisée ou une application dans les fissures et les interstices sont autorisés, à l'intérieur.

Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Dans le cas des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé possiblement. Les superficies non résidentielles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les sites industriels ou commerciaux comme, par exemple, les laboratoires, les entrepôts et les greniers alimentaires); les modes de transport dans les endroits où il n'y a pas de passagers (par exemple, les autobus, les wagons et les remorques); et les bâtiments pour les animaux (par exemple, les bâtiments d'élevage et les poulaillers, les chenils).

Un traitement localisé est effectué sur la surface d'une aire ne mesurant pas plus de 0,2 mètre². Les traitements localisés ne peuvent être adjacents les uns aux autres et la superficie totale traitée de tous les traitements localisés dans un même site ne doit pas dépasser 10 % de la surface entière à traiter (c'est-à-dire celle constituée des planchers, des murs et des plafonds)

Un traitement dans les fissures et les interstices est fait dans une ouverture étroite sur les surfaces de la structure. De telles ouvertures apparaissent communément aux joints d'expansion, aux points d'entrée des services publics et entre différents éléments de construction (par exemple, les plinthes et les moulures). Pour ce qui est des meubles rembourrés, l'application du produit doit se limiter aux capitons et aux coutures ou être localisée.

À l'extérieur, une application de périmètre / bande est faite en bande de moins de 1 mètre de largeur.

PUNAISES DES LITS :

Appliquer comme traitement localisé dans les fentes et fissures sur les plinthes, planches de plancher, cadres de lit, garde-robis (enlever les vêtements et autres articles avant le traitement), cadres de porte et de fenêtre et autour de ceux-ci, et la quincaillerie de garniture de fenêtre telle que des tringles à rideaux. Appliquer comme traitement localisé sur les matelas et les sommiers à ressort (surtout autour des coutures et du capitonnage. Démanteler les lits; vaporiser le produit sur tous les joints). Nettoyer à fond et aérer les matelas et les sommiers à ressort. Ensuite, traiter les endroits qui peuvent abriter des punaises des lits, tels que le capitonnage, les plis et les coutures. Vaporiser le produit jusqu'à ce que la surface soit humide.

Avant le traitement, retirer tous les draps, passer l'aspirateur à fond et aérer le matelas et le sommier. Traiter le matelas, le sommier, le cadre de lit et la tête de lit, et plus particulièrement les capitons, les plis et les rebords du matelas. Laissez le produit sécher avant de remettre des draps fraîchement lavés.

RAVAGEURS DES PLANTES D'INTÉRIEUR : Tue les fourmis, pucerons, chenilles, cicadelles, araignées, aleurodes, cochenilles et tétranyques sur les plantes d'intérieur telles que le lierre, violette d'Usambara, impatiens, géraniums et bégonias. Tenir le contenant à une distance entre 45 et 60 cm des plantes à traiter. Couvrir la surface supérieure et inférieure des feuilles. Éviter de mouiller le feuillage avec le produit pulvérisé. Vaporiser le produit en courts jets d'une seconde pour un traitement localisé sur les repousses. Faire preuve de prudence sur les jeunes plantes et les repousse.

Ne pas utiliser à l'intérieur d'une serre, dans un potager ou sur des plantes qui portent des

aliments.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Contient un distillat de pétrole. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon après l'utilisation. **NE PAS VAPORISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE**

COMPAGNIE OU AUTRES ANIMAUX. Éviter de contaminer les produits alimentaires. Ne pas utiliser le produit dans les aires commerciales de transformation ou de préparation des aliments. À la maison, couvrir toutes les surfaces de transformation des aliments et les ustensiles lors du traitement ou les laver et les rincer à fond avant de les utiliser. Retirer ou couvrir les aliments exposés.

Sortir les animaux au moins 1 heure avant de pulvériser le produit dans la pièce. Couvrir les aquariums avant de pulvériser. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération soit terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

Contenu sous pression. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas perforer ou incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C risque de faire éclater le contenant. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés. Ne pas utiliser sur les cultures légumières.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Contient des

distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur et des flammes nues.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour libérer la pression résiduelle. Envelopper le contenant avec plusieurs feuilles de papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Ne pas perforer ou incinérer le contenant.